

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 mai 2012 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :	M.	Claude Breault, maire
	MME	Marie-Claude Robichaud, conseillère # 2
		Nicole Beaulieu, conseillère # 3
		Nadia Sheink, conseillère # 5
	MM.	Michel Dubé, conseiller # 1
		Roger Dubé, conseiller # 4
		Elzéar Lepage, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

107-12 2. L'ECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 28.1 Bacs – Dossier à François Gamache
- 28.2 Chemin de la plage – Rue du Quai
- 28.3 Demande d'aide – École secondaire
- 28.4 Demande d'aide – Chorale des jeunes - Concert
- 28.5 L'Envol des Aigles – Location local
- 28.6 Adhésion SADC
- 28.7 Maison des jeunes
- 28.8 Permis de brûlage

Et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 avril 2012
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. États financiers 2011
- 7. États financiers 2011 – OMF
- 8. OMF – Nomination de 3 représentants pour mandat de 3 ans
- 9. Assurances municipales – Renouvellement MMQ
- 10. Soumissions reçues pour loader
- 11. Congrès annuel des chefs
- 12. Atelier gaspésien de développement professionnel en sécurité incendie
- 13. Association des Pompiers de l'est du Québec – Cotisations (municipale, membre, tournoi et accompagnant et Invitation 31-1-2 septembre Pohénégamook
- 14. Lots déstructurés – Article 59 LPTAAQ
- 15. Distribution d'arbres
- 16. Enseigne « Édifice municipal » 14'' x 34''
- 17. Livre du 75^e – Frais pour enregistrement en PDF
- 18. Fête des Voisins (Invités, discours, déroulement, gâteau,...) cadeau,...table pour commerces \$\$ (resto, nourriture pour chien,..)
- 19. Jardinières et leur entretien
- 20. Garde-fou – Rang 1
- 21. Rapport caisse année 2011
- 22. AGA – Société d'entraide humanitaire
- 23. Demande de commandite – Marche de la Mémoire Témiscouata 2012 (Alzheimer)
- 24. Abeille à miel
- 25. Demande d'un citoyen – Bruno Gendron (Borne d'arpentage arrachée)
- 26. Service des journaux – L'Avantage,..
- 27. Félicitations – Serge Fortin
- 28. Affaires nouvelles
- Période de questions
- 29. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

108-12 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 2 AVRIL 2012

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 avril 2012 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

109-12 4. COMPTES

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants et de demander à Francis Lavoie, Directeur du service incendie de s'occuper de faire la demande de remboursement pour la sortie des pompiers lors de l'accident de voiture survenu au Nord-du-Lac.

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS :

Employés	Total	<u>12 571,19 \$</u>
Revenu Québec	Taxe hébergement	48,00 \$
Shaw direct	Câble	48,99
SAAQ	Différence immatriculation	8,30
Telus	Téléphone	364,81
Hydro-Québec	Électricité	3 123,37
Petite caisse (Munic LDA)	Timbres, pantoufles, café ...	119,42
Ministre des Finances	Demande permis RACJ – Fête des Voisins	82,00
Pauline Rodrigue	Conciergerie avril + biblio	650,00
Revenu Canada	Remises avril 2012	251,60
Revenu Québec	Remises avril 2012	<u>1 438,99</u>
	Total autres	<u>6 135,48 \$</u>
	TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS	<u>18 706,67 \$</u>

COMPTES À PAYER :

1. Beaulieu Berthier	Déplacements, patrouille et loader	342,75 \$
2. Bourgoin Damien	Bois pour chalet	55,00
3. Breault Claude	Déplacements	55,04
4. Centre routier (Le)	Inter 93 pièces	97,15
5. Certified lab.	Fibre	495,49
6. CLD de la MRC	Publicité Parc Natur'Ailes	172,46
7. Construction Jaro	Rép. porte de garage	549,58
8. Dépanneur Chez Carolie	Papier alu, SOS,..	13,07
9. Dickner	Cônes	240,88
10. Dubé Raymond	Déplacements vérifications réseaux avril	230,00
11. Entr. Boucher & Santerre	Essence incendie et voirie	606,48
12. Equip. de protection du Témis	Remplissage extincteur kiosque (à charger)	14,38
13. Équipements Sigma inc.	Pièces – Rétrocaveuse	470,96
14. Formules CCL	Permis de construction	155,95
15. Groupe Voyer inc.	Disjoncteur et poignée	356,64
16. Imprimerie Excell	Plaque	51,68
17. Jacques B. Ouellet	Perceuse	298,42
18. JM Bastille	Armature,..- Pont rue du Quai	1 801,58
19. Les services Kopilab	Contrat photocopieur	786,98
20. Livre-tout	Messagerie	8,86
21. Lubrifiant St-Laurent	Dépôt baril, lubrifiant	748,63
22. Magasin COOP	Pièces – Pont rue du Quai	105,46
23. Matériaux du Lac (les)	Asphalte, pinces,..	879,63
24. Métal A.P.	Pièces – Pont rue du Quai	186,26
25. Ministère des Finances	Bail quai	70,13
26. MRC	Fleurons du Québec - Formation	54,99
27. Nettoyeur Christine	Service mars et avril	62,08
28. Peterbilt	Pièces niveleuse – refroidisseur, crédit,..	2 106,48
29. Pétroles JMB	- Diesel (3082.6 L X 1.1650\$/L 15-03-2012)	4 129,02
	- Diesel (1269.9 L X 1.1090\$/L 23-04-2012)	1 619,22
	- Pompe	389,77
30. Pièces d'auto Julien Lebel	Miroir (Herman Caron)	57,49
31. Pièces d'auto Rimouski	Pièces pour niveleuse	255,94
32. Postes canada	Envois collectifs (4)	133,01
33. Radiateur Gaétan Martin inc.	Vérif. cooler,..	11,50
34. Régie Intermunicipale	- Recyclage et ordure	5 858,40
	- Bacs	1 328,00
33. Serrurier Clef Mobile	Rép. portes édifice municipal	289,51
34. Société nationale chimique	ECO dégraisseur	238,95
35. Solutions Témis	Papeterie	<u>34,31</u>
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>25 362,13 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. *Le Ministre délégué aux Transports a le plaisir de nous informer qu'une subvention de 74 651 \$ nous est accordée pour l'année 2012 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Un premier versement de 61 100 \$ soit 80 % nous sera versé après la production de la reddition de compte de 2011 et le 2^e de 13 551 \$ le 30 septembre.*
2. *La Sûreté du Québec répond à la résolution demandant un photo-radar (Résolution # 61-12) que c'est le MTQ qui a la responsabilité de leur installation, .. la zone n'étant pas accidentogène, entre autres, pour l'instant il n'y aura pas d'installation ... la résolution cheminera et sera conservée dans leurs dossiers,... (Lire lettre).*
3. *Reçu par courriel le Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.*
4. *Invitation à participer au lancement de l'Album souvenir d'Esprit-Saint à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de la municipalité qui aura lieu vendredi le 27 juillet à 15 h au Centre des Loisirs suivi d'un banquet au coût de 25 \$/personne incluant pièce de théâtre. Répondre d'ici le 1^{er} juillet. Une copie de la programmation des activités est remise à chaque élu.*
5. *Reçu de l'URLS une confirmation de notre adhésion au projet « Loisirs des aînés » comme prévu le soutien financier non récurrent de 1 500 \$ vous parviendra bientôt. Rappelons que celui-ci doit être affecté dans le cadre des activités prévues à l'entente.*
6. *Reçu carte de remerciement des membres du conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire pour l'aide financière apportée.*
7. *Invitation à nous joindre à la 32^e Revue annuelle du Corps des Cadets 1027 Paul-Triquet sous la présidence d'honneur de M. Serge Fortin, préfet Samedi le 19 mai à 14 h au Pavillon municipal de Cabano.*
8. *Lettre de l'Équipe Saines Habitudes de Vie nous informant que dans les prochaines semaines M. Guilmont Pelletier agira comme ressource pour leur équipe et nous contactera afin de prendre un moment pour nous rencontrer et échanger afin de dresser un portrait au LDA.*
9. *L'Association Entre – Amis nous remercie pour notre collaboration lors de leurs campagnes de soutien et nous demande notre participation pour 2012.*

110-12

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ à l'Association des personnes handicapées Entre-Amis pour 2012.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

10. Chanter la vie, lettre demandant aide pour 2012.

111-12

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 50 \$ pour encourager le groupe Chanter la vie.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

6. ÉTATS FINANCIERS 2011

La comptable n'étant pas disponible ce soir, le dépôt des États financiers 2011 de la Municipalité de Lac-des-Aigles se fera à la séance d'ajournement mercredi le 9 mai à 19 h.

112-12

7. ÉTATS FINANCIERS 2011- OMH

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte les États financiers 2011 de l'Office municipal d'habitation démontrant un déficit inférieur soit de 43 879 \$ à celui prévu de 44 890 \$ d'où un montant à payer par la municipalité de 10,90 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

113-12

8. OMH - NOMINATION DE 3 REPRÉSENTANTS POUR MANDAT DE 3 ANS

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme à nouveau comme représentants municipaux pour siéger sur le Conseil d'administration de l'OMH pour un autre mandat de 3 ans mesdames Anita Blier et Nicole Beaulieu et monsieur Michel Dubé.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.*

114-12 9. ASSURANCES MUNICIPALES – RENOUELEMENT MMQ

Renouvellement des assurances : Contrat de juin 2012 à Juin 2013.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle ses assurances auprès de la MMQ et en autorise le paiement de la prime au montant de 30 679 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

115-12 10. SOUMISSIONS REÇUES POUR LOADER

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à la demande de soumissions par invitation suite à la dernière séance du conseil du 2 avril pour la fourniture d'un tracteur (loader) conditionnel à la réception de la réponse positive du MDDEP ;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le 25 avril à 15 h ;

ATTENDU QUE la Municipalité demandait certaines exigences afin de satisfaire à ses besoins dont entre autres un nombre d'heures, une grandeur de godet,...

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles avise le soumissionnaire le plus conforme soit Camions Thomas Lapointe inc. qu'elle retiendra son offre de Caterpillar 2000 au montant de 75 000 \$ plus taxes soit TPS 3 750 \$ + TVQ 7 481,25 \$ pour un total de 86 231,25 \$ dès réception de l'autorisation du MDDEP de son projet d'exploitation d'une carrière-sablère.

Qu'elle autorise le déboursé par chèque de 86 231,25 \$ dès l'autorisation reçue du MDDEP et la réception du Loader Caterpillar à notre garage. Qu'un montant de 80 000 \$ provienne du surplus accumulé camion et la balance de 6 231,25 \$ du budget fonctionnement.

Qu'elle mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu à en prendre livraison et à vérifier les conformités demandées.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

116-12 11. CONGRÈS ANNUEL DES CHEFS

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Francis Lavoie à participer au Congrès des Chefs qui aura lieu à Rimouski du 2 au 5 juin 2012, à en payer les frais d'inscription de 419,66 \$ et à lui rembourser les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

117-12 12. ATELIER GASPÉSIEN DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL EN SÉCURITÉ INCENDIE

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise les pompiers Francis Lavoie, Frédéric Dubé, Denis Morin et Jonathan Leblanc-Breault à suivre la formation « Atelier gaspésien de développement professionnel en sécurité incendie » et à leur rembourser les frais d'inscription de 30 \$, de repas si nécessaire et de déplacement (covoiturage exigé) sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

118-12 13. ASSOCIATION DES POMPIERS DE L'EST DU QUÉBEC – COTISATION (MUNICIPALE, MEMBRE, TOURNOI ET ACCOMPAGNANT) ET INVITATION 31-1-2 SEPTEMBRE À POHÉNÉGAMOOK.

Le tournoi a lieu les 31 août, 1 et 2 septembre. Les pompiers ne s'inscriront pas.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte sa cotisation annuelle auprès de l'APEQ au coût de 85 \$ et de la cotisation membre de 105 \$ seulement, étant donné que les pompiers ne participeront pas au tournoi cette année.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

119-12 14. LOTS DÉSTRUCTURÉS – ARTICLE 59 LPTAA

De Mme Catherine Constantin de la MRC de Témiscouata « Je vous fais parvenir en pièce jointe la carte de votre municipalité au sujet de l'article 59 de la LPTAA.

Tel que discuté lors de notre rencontre, le volet 1 concerne les îlots déstructurés, ceux-ci se caractérisent par des entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent des lots vacants enclavés. Ils sont identifiés sur votre carte par des rectangles mauves de part et d'autre des chemins. Ces secteurs ont été retenus parce qu'il y avait déjà une concentration de résidences et/ou l'occupation du territoire correspondait aux critères d'identification.

Le volet 2 concerne les lots de superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole, soit les propriétés de 18 ha et plus. La caractérisation du territoire s'est fait en fonction des usages actuels, à savoir si le site est dynamique (cultivé) ou principalement agroforestier. Les lots en vert sur votre carte sont les lots faisant l'objet de la demande à moins d'avis contraire de votre part. Les lots en bleu sont ceux que vous devez valider en fonction du volet 2. Ils sont en bleu soit parce qu'il n'y a pas de chemin actuellement ouvert à l'année. Par conséquent, si vous envisagez la possibilité d'ouvrir le chemin advenant le cas où quelqu'un souhaite s'y établir, nous l'incluons à la demande selon vos indications. Si le terrain est actuellement dynamique (cultivé), mais que les activités agricoles ne sont pas envisageables à long terme parce qu'il n'y a pas de relève par exemple, veuillez nous l'indiquer. Cette justification sera pertinente lors de la négociation avec la CPTAQ et l'UPA.

Les lots sur lesquels il y a déjà une résidence/chalet ainsi que les propriétés de 100 ha et plus (en date de la demande) ne font pas l'objet de la demande puisqu'ils se réfèrent à d'autres articles de la loi.

Je vous demande donc de valider les informations sur votre carte et de m'indiquer les modifications (ajouts/suppressions) et justifications nécessaires. Vous devez adopter une résolution au conseil municipal de mai. De même une résolution passera au conseil des maires de mai. Suite à cela, la demande sera envoyée à la CPTAQ qui évaluera le dossier ».

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES (LPTAA)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 59 de la LPTAA, la MRC de Témiscouata peut soumettre une demande à la CPTAQ aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Témiscouata a préparé un dossier de demande à portée collective pour les nouveaux usages résidentiels selon l'article 59 de la LPTAA dans le but de permettre à la CPTAQ de mieux prendre en compte les particularités régionales et les impacts de la demande en application des articles 12 et 62 de la LPTAA;

CONSIDÉRANT QUE la demande à portée collective de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole identifiés dans l'affectation agricole agroforestière du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles est visé par ladite demande;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation résidentielle à portée collective doit obtenir l'appui de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour être recevable par la CPTAQ.

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles autorise la MRC de Témiscouata à déposer formellement une demande d'autorisation résidentielle à portée collective à la CPTAQ pour le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

120-12 15. DISTRIBUTION D'ARBRES

Les arbres arriveront le 19 mai ou plus tard.

CDR : le maire informe les élus qu'un projet de reboisement des bordures des routes avec des mélèzes a vu le jour grâce à la collaboration de la Coopérative forestière haut Plan Vert, la Coopérative de développement régional et la municipalité de Lac-des-Aigles.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles poste un envoi collectif à la population les avisant lorsque la date exacte de la distribution des arbres sera connue.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

121-12 16. ENSEIGNE « ÉDIFICE MUNICIPAL » 14" X 34"

Proposé par Monsieur le conseiller Elzéar Lepage

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de M. José Dumont à 460 \$ variant selon la finition pour la fabrication d'une enseigne de 14" x 34" pour installer sur l'édifice municipal.

Que l'aigle des enveloppes soit mis et que la finition dans les tons de bleu marin avec traitement protection UV soit demandée.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

122-12 17. LIVRE DU 75^e – FRAIS POUR ENREGISTREMENT EN PDF

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Imprimerie Soleil de lui fournir une copie du Livre du 75^e anniversaire de la municipalité en format PDF (686 pages) au coût de 159 \$ incluant le CD et la livraison.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

123-12 18. FÊTE DES VOISINS (INVITÉS, DISCOURS, DÉROULEMENT, GÂTEAU,...) CADEAU...
TABLE POUR COMMERCE \$\$ (RESTO, NOURRITURE POUR CHIEN...)

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que des invitations formelles soient faites à Raymond Dubé, Guillaume Dubé, Jacques Dubé et Michel Dubé et à tous leurs enfants pour participer à la Fête des Voisins où le travail de M. Raymond Dubé sera souligné.

Que la population soit invitée par envoi collectif en spécifiant comme nouveauté que les personnes voulant offrir leurs biens ou artisanat, services.. peuvent prendre une table gratuitement de 10 h à 15 h au Pavillon du lac.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles achète une boîte de bouteilles de sirop (96) à remettre aux nouveaux arrivants lors de la Fête des Voisins du 2 juin prochain,.. avec un sac du CRSBP, les épinglettes et un porte-clé de la municipalité.

Que Michel Dubé soit responsable de l'achat du vin d'honneur, et Francine des accessoires, nappes,...

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

124-12 19. JARDINIÈRES ET LEUR ENTRETIEN

Les Serres Turcotte de Saint-Jean-de-Dieu nous fabriqueront suite à la demande du maire en respect avec le budget municipal adopté « Fleurons du Québec » 25 jardinières à 50 \$ chacune et aussi nous fournirons 25 crochets à 30 \$ chacun.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le déboursé par chèque dès la réception des 25 crochets et jardinières.

Qu'elle mandate le contremaître à installer un réservoir à eau sur un véhicule (remorque,..) pour que leur arrosage puisse être fait à chaque matin cet été par un employé sous la responsabilité de M. Denis Morin.

Qu'à la fin de la saison les crochets demeurent sur les poteaux et que les jardinières soient récupérées par la municipalité pour être à nouveau fabriquées pour les années ultérieures.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

125-12 20. GARDE-FOU – RANG 1

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître à installer, les garde-fous et/ou glissières encore bonnes qui avaient été enlevées avant les travaux, sur le côté nord du rang 1 là où le ruisseau est très proche de la route.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

21. RAPPORT CAISSE ANNÉE 2011

Le maire a assisté à l'AGA de la Caisse et nous apporte certaines informations.

126-12 22. AGA – SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE HUMANITAIRE

Le maire a assisté à l'AGA de la Société d'entraide humanitaire de Lac-des-Aigles le 26 avril 2012 et nous apporte certaines informations.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les membres et les remercie pour leur implication bénévole.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

23. DEMANDE DE COMMANDE – MARCHÉ DE LA MÉMOIRE TÉMISCOUATA 2012 (ALZHEIMER).

Lettre demandant aide (Voir réso 103-12 adoptée en avril aide de 25 \$ donnée à Mme Francine Rodrigue) et nous informant que la marche aura lieu Dimanche le 27 mai prochain à 13 h 30 à Lac-des-Aigles.

127-12 24. ABEILLE À MIEL

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles proclame le 29 mai Journée de l'Abeille à Miel.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

128-12 25. DEMANDE D'UN CITOYEN – BRUNO GENDRON (BORNE D'ARPENTAGE ARRACHÉE)

Lettre de M. Bruno Gendron concernant une borne d'arpentage arrachée par nous lors de travaux à l'automne 2011.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale à appeler une firme d'arpenteurs pour négocier un prix et faire réinstaller la borne et s'engager à en acquitter les frais.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

129-12 26. SERVICE DES JOURNAUX – L'AVANTAGE

Le maire a fait des démarches et un ou des dépôts de journaux du journal hebdomadaire L'Avantage de Rimouski devraient être faits au LDA.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande par résolution que nous puissions recevoir à nouveau le Journal l'Avantage.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

130-12 27. FÉLICITATIONS – SERGE FORTIN

M. Serge Fortin a remporté le prix de la Personnalité touristique pour son rôle capital dans les dossiers du Parc national du Témiscouata et du Congrès mondial acadien lors de la remise des Grands Prix du tourisme Bas-Saint-Laurent le 26 avril dernier.

Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Serge Fortin,.. pour son prix de la Personnalité touristique pour son rôle capital dans les dossiers du Parc national du Témiscouata et du Congrès mondial acadien lors de la remise des Grands Prix du tourisme Bas-Saint-Laurent le 26 avril dernier.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.

28. AFFAIRES NOUVELLES131-12 28.1 BACS – DOSSIER À FRANÇOIS GAMACHE

M. Gamache a demandé à l'inspecteur M. Berthier Beaulieu pour avoir des bacs à ordures pour le ramassage des résidus de démolition qu'il a amassé chez lui au Nord-du-Lac et que le MDDEP lui exige,...

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles lui réponde que les bacs n'ont pas comme fonction d'y mettre du bois et des métaux récupérables ou tout autre matériau de construction. Tous ces produits doivent être apportés au Centre de tri de Squatec par le contribuable.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

132-12 28.2 CHEMIN DE LA PLAGE – RUE DU QUAI

Proposé par Madame la conseillère Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles réitère l'offre faite à M. Jean-Guy Roy d'Excavation Jean-Guy Roy pour son terrain de la rue du quai soit un montant de 1 500 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

133-12 28.3 DEMANDE D'AIDE – ÉCOLE SECONDAIRE

Lettre de l'école secondaire demandant une contribution pour la soirée des méritas qui aura lieu le 24 mai à l'école secondaire Vallée-des-Lacs.

Proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ à l'École secondaire Vallée-des-Lacs pour son activité de Méritas 2012.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

134-12 28.4 DEMANDE D'AIDE – CHORALE DES JEUNES – CONCERT

Reçu lettre de Mme Marjolaine Ouellet,...

Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une participation de 50 \$ pour encourager les organisateurs et participants de ce concert.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

135-12

28.5 L'ENVOL DES AIGLES – LOCATION LOCAL**Proposé par Monsieur le conseiller Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles certifie au Club de l'Âge d'or l'Envol des Aigles qu'elle prête gratuitement le local au sous-sol de l'édifice municipal pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} mai 2012.

Le club est responsable du ménage de ce local, d'abaisser le chauffage et de sortir leurs déchets et leur recyclage.

Et mandate le maire pour répondre à tout besoin formulé par le Club.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

136-12

28.6 ADHÉSION SADC**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Adhésion à la SADC pour 2012 et en acquitte les frais de 25 \$ et mandate M. Claude Breault, maire comme personne déléguée.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

28.7 MAISON DES JEUNES

Information fournie par M. Roger Dubé, conseiller et membre du CA de la Maison des Jeunes que d'ici le retour de Mme Isabelle Dionne en congé de maternité c'est Mme Josée Pelletier qui s'occupe de la Maison des Jeunes et que celle-ci déménagera prochainement au sous-sol du presbytère.

28.8 PERMIS DE BRÛLAGE

M. Michel Dubé, élu demande des informations sur les normes de permis de brûlage. M. Denis Morin, pompier qui est présent à la réunion est mandaté pour aller rencontrer M. Bruno Gendron propriétaire du 104, rue Principale qui brûle beaucoup de branches d'arbres pour lui expliquer et lui remettre une copie du règlement sur les permis de brûlage.

137-12

29. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**Proposé par Madame la conseillère Nicole Beaulieu**

À 21 h 40, d'ajourner cette séance régulière à mercredi le 9 mai à 19 h au même endroit pour poursuivre les affaires soumises qui n'ont pu être entièrement expédiées, entre autres le dépôt des États financiers 2011.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale
